

Recrutement : comment réussir vos entretiens d'embauche ?

Par **Bercy Infos** < <https://economie.gouv.fr/entreprises/bercy-infos-qui-sommes-nous> >, le 19/04/2022 - **Gérer son entreprise Ressources humaines**

Vous souhaitez recruter un salarié et vous allez proposer un entretien d'embauche à un candidat ? Que cette rencontre se déroule dans vos locaux ou à distance, il s'agit d'une étape indispensable afin de réussir votre recrutement. Comment travailler cet entretien en amont ? On vous répond.

Comment préparer l'entretien d'embauche ?

Recevoir un candidat en entretien d'embauche ne s'improvise pas. Il faut prévoir en amont une **trame de rendez-vous** dans laquelle vous anticipez les questions que vous souhaitez poser au candidat.

Pour ce faire, n'hésitez pas à vous appuyer sur la **fiche de poste** que vous avez diffusée afin d'engager votre procédure de recrutement. Celle-ci doit regrouper les **compétences** attendues et les **missions** confiées à votre futur collaborateur. Les questions posées au candidat lors de son entretien sont là pour permettre de déterminer s'il réunit les compétences nécessaires à accomplir ses missions.

Par ailleurs, le curriculum vitae du candidat peut aussi enrichir la préparation de l'entretien. En effet, il peut être intéressant d'interroger le candidat sur une **expérience professionnelle passée** présentant des similitudes avec le poste que vous proposez. Quelles étaient ses missions ? Quelles ont été ses difficultés mais aussi ses réussites ? Préparez un **dialogue ouvert et bienveillant** afin de pouvoir projeter sa potentielle intégration à votre structure.

N'oubliez pas que, conformément à l'**article L 121-6** < <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006645884&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=19930101> > du code du travail, seules les questions d'ordre professionnel, concernant des compétences nécessaires à l'exercice de ses fonctions, sont autorisées.

Quelle attitude adopter durant l'entretien d'embauche ?

Durant l'entretien d'embauche, il est important de mettre à l'aise le candidat afin qu'il puisse **s'exprimer et révéler son potentiel**.

Vous vous devez aussi d'être attentif aux compétences et expériences passées du candidat. Pensez aussi à vérifier tout ce que le candidat affirme au cours de l'entretien. Pour ce faire, n'hésitez pas à l'interroger sur la réalisation de ses missions précédentes en l'invitant à les

illustrer par des anecdotes ou des chiffres. Toutefois, n'oubliez jamais que cette étape n'a pas comme objectif de piéger le candidat mais de **cerner davantage l'adéquation de son profil** avec vos besoins en recrutement.

L'entretien à distance : un outil précieux pour vos recrutements

L'entretien à distance peut s'imposer à vous pour des raisons pratiques lorsque le candidat à votre offre de poste réside loin de votre entreprise.

Par ailleurs, proposer un entretien à distance peut vous permettre de présélectionner des candidats avant de les recevoir dans vos locaux.

Comme l'entretien physique, l'entretien à distance ne s'improvise pas. Qu'il se déroule par téléphone ou en visio-conférence, assurez-vous en amont de **maîtriser l'outil** utilisé afin d'éviter l'accident technique en cours d'entretien. Par ailleurs, si vous optez pour la visio-conférence, pensez à **soigner le cadre** que vous donnez à voir au candidat. Ce cadre se doit d'être aussi calme et rangé que celui dans lequel vous l'auriez accueilli pour un entretien sur site.

En conclusion, bien préparé, l'entretien à distance peut s'avérer être un outil précieux à votre processus de recrutement !

Comment étudier une candidature après l'entretien d'embauche ?

Afin de compléter l'entretien et de vérifier les aptitudes d'un candidat pressenti, les **tests de personnalité** comme des **mises en situation** peuvent vous aider dans votre prise de décision.

La mise en situation permet de tester sur place une compétence, en mettant le candidat dans les conditions de travail et ainsi de mieux vous projeter dans une future intégration dans votre entreprise.

Enfin, vous avez bien évidemment la possibilité de **vérifier les références de son CV** auprès de ses précédents recruteurs. Dans un souci de transparence et par courtoisie, pensez à avertir en amont le candidat de votre démarche.

Quelles suites donner à l'entretien ?

À l'issue de l'entretien, **tenez informé le candidat** ! En effet, que vous reteniez ou non sa candidature, il est primordial de l'avertir de votre décision.

À cet effet, il peut être judicieux, dès la fin de l'entretien, de faire connaître au candidat les étapes et échéances de votre procédure de recrutement.

Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

Estimez le coût d'une embauche d'un salarié en CDI, en CDD ou en apprentissage

Recrutement : comment rédiger et diffuser votre annonce ?

Comment mettre en place l'intéressement dans votre entreprise ?

En savoir plus sur l'entretien d'embauche

Se former à mener un entretien d'embauche < <https://www.apec.fr/recruteur/attirer-les-candidats/entretiens/fiches-services/apprendre-a-mener-un-entretien-d'embauche.html>> sur le site de l'Apec (Association pour l'emploi des cadres)

Thématiques : [Gérer son entreprise](#) | [Ressources humaines](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque jeudi avec la lettre Bercy infos Entreprises, recevez les toutes les dernières actus fiscales, comptables RH et financières... utiles à la gestion de votre activité.

Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)

Partager la page   